OP3FT ANNUAL FINANCIAL STATEMENT 2018

Published by the OP3FT, the non-profit organization whose purpose is to hold, promote, protect and ensure the progress of the Frogans technology, in the form of an open standard for the Internet, available to all, free of charge.

In accordance with Article 23 of its Bylaws, the OP3FT has prepared a financial statement, consisting of a balance sheet, a revenue and expenses statement as well as a resource and expenditure account, for its accounting period beginning on January 1, 2018 and ending on December 31, 2018.

The OP3FT Annual Financial Statement 2018 was finalized on June 4, 2019 and approved on June 20, 2019 by the OP3FT Board of Directors. The Statutory Auditor's report is dated June 19, 2019.

This document includes a presentation of the OP3FT Annual Financial Statement 2018 as well as, in French, the balance sheet, the revenue and expenses statement, the resource and expenditure account and the Statutory Auditor's report.

This document is published and archived on the OP3FT's Web site, at the following permanent URLs (Uniform Resource Locators):

- in English: https://www.op3ft.org/en/resources/afs/access.html

- in French: https://www.op3ft.org/fr/resources/afs/access.html

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France SIREN: 750 584 864

The OP3FT Annual Financial Statement 2018 is characterized by the following:

Balance sheet total:	3,488,547 euros
Endowment revenues:	1,800,000 euros
Lifetime gifts:	8,000 euros
Result for the period:	503,093 euros

Significant events of the accounting period

The OP3FT's resources for financing its public-interest mission are constituted by the revenues of its endowment and lifetime gifts stemming from public generosity.

The OP3FT refrains from any for-profit activity, even on an accessory basis. Consequently, no revenue from profit-making activities, nor compensation for services provided, may add to the OP3FT's resources.

In accordance with the purpose of the OP3FT, all the resources are used during the accounting period for the development of the Frogans technology, a new open standard for the Internet, available to all, free of charge.

Accounting methods and rules

The OP3FT Annual Financial Statement 2018 has been prepared in accordance with the provisions of the General Accounting Plan 1999, regulation CRC 99-01 and regulation CRC 99-03, as well as regulations CRC 2002-10, 2004-06, 2005-09, 2008-12 and 2015-06 which have amended and/or rectified them. These regulations stipulate accounting practices for associations and foundations in France.

Depreciation is calculated using the straight-line or declining balance method, depending on the estimated useful lives:

Concessions and licenses:	1 to 3 years
Patents and graphic creation:	5 years
Installations/fixtures and fittings:	5 years
Office equipment and computers:	1 to 3 years
Furniture:	2 to 4 years

Analysis of the balance sheet

Assets are classified as follows:

- Other intangible assets (initial endowment and patents): 1,229,568 euros
- Other tangible fixed assets (IT hardware): 7,251 euros
- Other financial assets (deposit for premises rented): 15,652 euros
- Accounts receivable and related accounts (royalties for the operating license of the Frogans CoreRegistry from October 2017 to December 2018): 2,145,000 euros
- Cash and cash equivalents: 63,746 euros

Equity and liabilities are classified as follows:

- Equity: 1,254,571 euros
- Result for the period (surplus): 503,093 euros
- Debts to suppliers and related accounts (including invoices not received): 846,850 euros
- Other liabilities (paid leave and payroll taxes): 734,033 euros
- Deferred revenues (royalties for the operating license of the Frogans Core Registry for the month of January 2019): 150,000 euros

Analysis of the revenue and expenses statement

Resources:

- Endowment revenues (derived exclusively from the operating license of the Frogans Core Registry): 1,800,000 euros
- Lifetime gifts stemming from public generosity: 8,000 euros

Operating expenses are classified as follows:

- External services (independent contractors participating in works related to the progress of the Frogans technology, rental of premises): 199,337 euros
- Other External services (independent contractors participating in works related to the promotion and protection of the Frogans technology, as well as services for legal, accounting and social matters): 118,266 euros
- Taxes, duties and similar payments (payroll and property taxes): 44,101 euros
- Wages and salaries: 585,252 euros
- Payroll taxes: 263,773 euros

OP3FT

Fonds de dotation Loi du 4 août 2008

6, square Mozart 75 016 PARIS

SIRET N° : 750 584 864 00011

BILAN

ET

COMPTE DE RESULTAT

AU

31 DECEMBRE 2018

Bilan

Présenté en Euros Exercice précéden 31/12/2017 Exercice clos Variation ACTIF 31/12/2018 (12 mois) (12 mois) Net Net Brut Amort.prov. Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et développement 566 566 Concessions, brevets, droits similaires 5 0 1 6 4 4 4 9 Fonds commercial 1 229 568 1 229 842 - 274 1 339 144 109 576 Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels 7 251 10 4 17 - 3 166 90 241 97 492 Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droit Immobilisations en cours Avances et acomptes sur immobilisations corporelles Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts 15 652 15 652 Autres immobilisations financières 15 652 1 255 911 - 2873 1 253 038 TOTAL (I) 1 457 304 204 266 Stocks en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes 2 145 000 1 480 000 665 000 2 145 000 Créances usagers et comptes rattachés Autres créances 6 2 7 6 2 151 4 125 6 2 7 6 Fournisseurs débiteurs 69 69 69 Personnel Organismes sociaux . Etat, impôts sur les bénéfices . Etat. taxes sur le chiffre d'affaires Autres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie 52 837 63 746 63 746 10 909 Disponibilités 20 4 1 9 20 4 1 9 36 692 - 16 273 Charges constatées d'avance 2 235 510 1 529 753 705 757 TOTAL (II) 2 235 510 (111) Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V) 2 785 665 702 882 TOTAL ACTIF 3 692 814 204 266 3 488 547

Bilan (suite)

Présenté en Euros					
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation		
Fonds associatifs et réserves					
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 254 571	1 197 759	56 812		
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
. Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	503 093	56 811	446 282		
Autres fonds associatifs					
. Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports					
. Legs et donations					
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
. Provisions réglementées					
. Droits des propriétaires (commodat)					
TOTAL (I)	1 757 664	1 254 571	503 093		
Provisions pour risques et charges					
TOTAL (II)					
Fonds dédiés . Sur subventions de fonctionnement . Sur autres ressources					
TOTAL (III)					
Dettes					
Emprunts et dettes assimilées		389	- 389		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés	846 850	883 035	- 36 185		
Autres	734 033	497 670	236 363		
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance	150 000	150 000			
TOTAL (IV)	1 730 883	1 531 094	199 789		
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL PASSIF	3 488 547	2 785 665	702 882		
Engagements reçus					
Legs nets à réaliser					
. acceptés par les organes statutairement compétents					
autorisés par l'organisme de tutelle					
Dont en nature restant à vendre					
Engagements donnés					

Compte de résultat

Présenté en						té en Euros
	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
[France	Exportations	Total	Total		
<i>Produits d'exploitation</i> Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Dons manuels (+) Report des ressources non utilisées de Revenus de la dotation Reprise de provisions Transfert de charges	s exercices an	térieurs	8 000 1 800 000	1 810 330	- 2 330	-0,13
-	autres produi	ts d'exploitation	1 808 000	1 810 330	- 2 330	-0,13
Total des produits d'exploitation (I)		d'exploitation (I)	1 808 000	1 810 330	- 2 330	-0,13
Quotes-parts de résultat sur opérations fait transféré (II)	es en commun	- Excédent				
Produits financiers De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'a Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilièr	transferts de c	harges	2 020	599	1 421	237,23
То	tal des produi	its financiers (III)	2 020	599	1 421	237,23
Produits exceptionnels Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de cha	arges					
Total d	es produits ex	ceptionnels (IV)			Barris and	127月1日代的
TOTAL	DES PRODUIT	'S (I + II + III + IV)	1 810 020	1 810 929	- 909	-0,05
	SOLDE DEBI	ITEUR = DEFICIT	Contrast of the second s			
	T	OTAL GENERAL	1 810 020	1 810 929	- 909	-0,05

	Exercice clos le	Exercice précédent	Prése	nté en Euros
	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 911	11 871	- 3 960	-33,36
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	5 767	4 343	1 424	32,79
Services extérieurs	199 337	472 818	- 273 481	-57,84
Autres services extérieurs	118 266	277 771	- 159 505	-57,42
Impôts, taxes et versements assimilés	44 101	60 7 16	- 16 615	-27,37
Salaires et traitements	585 252	606 518	- 21 266	-3,51
Charges sociales	263 773	264 733	- 960	-0,36
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	25 738	31 718	- 5 980	-18,85
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations	20700	01110	0.000	,
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	18		18	N/S
Autres charges Total des charges d'exploitation (I)	1 250 162	1 730 488	- 480 326	-27,76
	1 200 102	1700400	- 400 020	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change	517	1 750	- 1 233	-70,46
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	517	1 750	- 1 233	-70,46
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	56 248	21 880	34 368	157,07
, -	00 240	21000		
Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
	70.040	04 000	24.200	457.07
Total des charges exceptionnelles (IV)	56 248	21 880	34 368	157,07
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)			·	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 306 927	1 754 118	- 447 191	-25,49
		ALE NUMBER OF A	440.000	- line of the second
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	503 093	56 811	446 282	785,56
TOTAL GENERAL	1 810 020	1 810 929	- 909	-0,05
Evaluation des contributions volontaires en nature Produits . Bénévolat . Prestations en nature . Dons en nature				
Total				<u> </u>
Charges . Secours en nature . Mise à disposition gratuite de biens et services . Prestations				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 488 547,25 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 503 093,31 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/06/2019 par le conseil d'administration.

EMPLOIS Emplois de 2018 = compte de résultat EMPLOIS Emplois de 2018 = compte de résultat Emplois de collectées auprès du public consommées sur 2018			Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018	
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1 - MISSIONS SOCIALES	8 000	8 000	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		8 000
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	8 000	8 000	- Dons manuels non affectés	8 000	8 000
- Versements à d'autres			 Dons manuels affectés Legs et autres libéralités non affectés Legs et autres libéralités affectés 		
 1.2. Réalisées à l'étranger Actions réalisées directement Versements à un organisme 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE 			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2.1. Frais d'appel à la générosité					
2.2. Frais de recherche des autres			2 – AUTRES FONDS PRIVES		
2.3. Charges liées à la recherche			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3 – FRAIS DE			4 – AUTRES PRODUITS		
	0.000	8 000	I - TO TAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES	8 000	
I - TO TAL DES EMPLO IS DE L'EXERCICE INSCRITS AU	8 000		AU COMPTE DE RESULTAT	0.000	
II - DO TATIONS AUX			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		0
IV EXCEDENT DE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TO TAL GENERAL	8 000		VI - TO TAL GENERAL	8 000	8 000
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de					
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements					
des immobilisations financées à VII – Total des emplois financés par les ressources collectées		8 000	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		8 000
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		8 O
	E	WALUATION DES CO	ONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat	<u> </u>	
Frais de recherche de fonds Frais de fonctionnement et autres Total			Prestations en nature Dons en nature Total		0

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général 1999, règlement CRC 99-01 et règlement CRC 99-03, et des règlements CRC 2002-10, 2004-06, 2005-09, 2008-12, 2015-06, 2016-07 qui sont venus les compléter et/ou les rectifier.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les ressources du Fonds de dotation OP3FT pour le financement de sa mission d'intérêt général sont constituées par les revenus de sa dotation et des dons manuels issus de la générosité publique.

Le Fonds de dotation OP3FT a perçu des dons manuels issus de la générosité publique pour un montant de 8000 E.

Le Fonds de dotation OP3FT s'interdit toute activité lucrative, y compris accessoire. Aucun produit d'activité ni aucun produit de rétribution pour services rendus ne vient donc alimenter les ressources du Fonds de dotation OP3FT.

Conformément à son objet, l'intégralité des ressources est utilisée sur l'exercice pour le développement de la technologie Frogans, un nouveau standard ouvert de l'Internet, utilisable gratuitement par tous.

Continuité d'exploitation et perspectives d'avenir

Le fonds de dotation dispose d'inscriptions en privilège de la sécurité sociale et des régimes complémentaires, qui ne l'ont pas empêché d'obtenir des accords d'échelonnement de sa dette.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions, licenses	1 à 3 ans
Brevets et création graphiques	5 ans
Installations/ agencements divers	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 3 ans
Mobilier	2 à 4 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 457 304 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 324 291	19 869		1 344 160
Immobilisations corporelles	94 496	2 996		97 492
Immobilisations financières	15 652			15 652
TOTAL	1 434 440	22 865		1 457 304

Amortissements et provisions d'actif = 204 266 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	94 449	22 891		114 026
Immobilisations corporelles	84 079	9 707		90 241
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	178 528	32 598		204 266

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	5 016	4 449	566	de 1 à 3 ans
Brevets et creation graph	1 339 144	109 576	1 231 656	5 ans
Instal./agenc.divers	2 444	2 444	0	5 ans
Mat.bureau &informatique	84 689	77 438	7 251	de 1 à 3 ans
Mobilier	10 360	10 360	0	de 2 à 4 ans
TOTAL	1 441 652	204 266	1 237 385	

Etat des créances = 2 195 416 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 652		15 652
Actif circulant & charges d'avance	2 179 763	2 179 763	
TOTAL	2 195 416	2 179 763	15 652

Provisions pour dépréciation = E

	Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentatio n	utilisées	non utilisées	A la clôture
	Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers					
-	TOTAL					L

Charges constatées d'avance = 20 419 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

6, Square Mozart 75016 PARIS

18/06/2019

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 1 730 883 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	846 850	846 850		
Dettes fiscales & sociales	733 557	733 557		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	477	477		
Produits constatés d'avance	150 000	150 000		
TOTAL	1 730 883	1 730 883		

Charges à payer par postes du bilan = 184 909 E

Charges à payer	Montant	
Emp. & dettes établ. de crédit		
Emp.& dettes financières div.		
Fournisseurs	12 300	
Dettes fiscales & sociales	172 609	
Autres dettes		
TOTAL	184 909	

Produits constatés d'avance = 150 000 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 20 419 E

Charges constatées d'avance	Montant	
Charges constatees d'avance(486000)	20 419	
TOTAL	20 419	

Charges à payer = 184 909 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	12 300
TOTAL	12 300
Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers conges a payer(428200) Taxe sur les salaires(438100) Org.soc. conges a payer(438200) Org.soc. autres charges a payer(438600) Etat charges à payer(448600)	25 907 123 280 11 004 9 918 2 500
TOTAL	172 609

Produits constatés d'avance = 150 000 E

Produits constatés d'avance	Montant	
Produits constates d'avance(487000)	150 000	
TOTAL	150 000	

Fonds de dotation OP3FT

6 square Mozart

<u>75016 – PARIS</u>

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018



3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 Paris - Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E.mail : <u>info@3a-conseil.fr</u> S.A.S. au capital de 56 000 Euros - RCS Paris B 383 335 007

Fonds de dotation OP3FT

Fonds de dotation loi du 4 août 2008

6 square Mozart 75016 – PARIS

SIREN 750 584 864

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

000 0 000

Aux Administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation OP3FT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la partie « Continuité d'exploitation et perspectives d'avenir » exposée dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Le fonds de dotation OP3FT a été créé via la dotation faite par la société STG Interactive sur le premier exercice social. Cette dotation est non consomptible et les biens et droits qui la composent sont inaliénables et incessibles. A ce titre, nos travaux ont notamment consisté à nous assurer du respect des dispositions statutaires relatives à la dotation en capital.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée et qu'elles sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

<u>Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance du fonds de dotation</u> <u>relatives aux comptes annuels</u>

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 4 juin 2019.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances

ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 juin 2019,

SAS 3 A CONSEIL Commissaire aux Comptes

Marc de SALINELLES Président